

IV - PROGRAMME D' ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT

IV.8 - OBSERVATOIRE GARONNE

DÉLIBÉRATION N° 25-04-569

Le jeudi 3 avril 2025 à 09h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, convoqué par courrier le 21 mars 2025, s'est réuni à l'Hémicycle du Conseil Départemental de Lot et Garonne à Agen (47).

Est désigné comme président de séance M. Jean-Michel FABRE
Est nommé comme secrétaire de séance M. Henri SABAROT

NOM DU DELEGUE	PRESENT	A DONNE POUVOIR	A : NOM DU DELEGUE	EXCUSE	VOTE		
					Pour	Contre	Abstention
REGION OCCITANIE (4X11)							
Jean-Louis CAZAUBON	OUI				11		
Patrice GARRIGUES	OUI				11		
Yann HÉLARY	OUI				11		
Mélanie TISNÉ-VERSAILLES	NON	OUI	M. HELARY		11		
REGION NOUVELLE-AQUITAINE (4X9)							
Marie-Laure CUVELIER	NON	OUI	M. SABAROT		9		
Delphine EYCHENNE	NON	OUI	M. VO VAN		9		
Annick COUSIN	NON	NON		NON	0		
Henri SABAROT	OUI				9		
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (2x13)							
Jean-Michel FABRE	OUI				13		
Thierry SUAUD	NON	OUI	M. FABRE		13		
DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE (2X10)							
Alain BELLOC	OUI				10		
Emmanuel CROS	NON	OUI	M. BELLOC		10		
DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE (2x9)							
Philippe BOUSQUIER	OUI				9		
Paul VO VAN	OUI				9		
DEPARTEMENT DE GIRONDE (2X8)							
Martine COUTURIER	OUI				8		
Hervé GILLÉ	OUI				8		
Totaux					151	0	0

Membres en exercice	16	Suffrages exprimés	151
Membres présents	10	Vote pour	151
Membres représentés	5	Vote contre	0
Membres absents excusés	0	Majorité absolue	76,5
Nombre de votants	15		
Appréciation du quorum	9		

DÉLIBÉRATION N° 25-04-569

VU la délibération du Comité Syndical n° D14-03/03-9 en date du 11 mars 2014, approuvant la création d'un Observatoire Garonne,

VU la délibération du Comité Syndical n° D 22-04-358 du 27 avril 2022 approuvant la refonte et le développement de l'observatoire Garonne,

VU le débat d'orientations budgétaires en date du 31 janvier 2025,

VU le vote du budget primitif 2025 du budget principal du SMEAG,

VU le rapport du président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

DÉCIDE de poursuivre en 2025 le développement de « l'Observatoire Garonne » à hauteur de 0,63 Equivalent Temps Plein (ETP) valorisés globalement à 36 394,53€ (salaires chargés prévisionnels pour 2025 - base 210 jours),

DECIDE d'engager les prestations nécessaires à la réalisation de l'action à hauteur de 22 592,64 euros TTC,

APPROUVE le plan de financement au titre de l'année 2025 ci-dessous :

Observatoire 2025

	Animation			Frais de structure (70/jour)	Prestations TTC
	En ETP	En € TTC	Nombre de jours		
68 297	0,63	36 394,53	133,00	9 310,00	22 592,64

Financiers	Taux d'aide		Assiette retenue		Montant de l'aide		Montant total d'aide en € TTC arrondi	Taux de financement réel
	Animation	Prestations TTC	Animation et frais de structure	Prestations TTC	Animation et frais de structure	Prestations TTC		
AEAG - Animation	50,00%		45 704,53		22 852,27	0,00	22 852	
AEAG - Prestations		50,00%		22 592,64	0,00	11 296,32	11 296	
							34 149	50%
							34 149	50%
							68 297	100%

DIT que les crédits nécessaires à ces actions sont prévus au budget 2025 du SMEAG,

SOLLICITE, au titre de cette animation, un financement auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de 50 % du montant des salaires chargés (36 394,53 €) auquel s'ajoute un forfait de 70€/jour au titre des frais de structure (9 310,00 €), soit un montant total subventionnable de 45 704,53 €,

SOLLICITE, au titre des prestations, un financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à hauteur de 50 % de leurs montants TTC,

DÉLIBÉRATION N° 25-04-569

AUTORISE le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette animation et à signer tout document s'y rapportant.



Le Secrétaire,

Fait à AGEN, le 3 avril 2025
Pour extrait conforme,



Le Président,
Jean-Michel FABRE